

MESURES À METTRE EN PLACE DÈS LA CONFIRMATION DE L'ÉPIDÈMIE

Date de remplissage de la check list : / /

Ets concerné :

Secteur(s) concerné(s) :

 Signalement externe : **2 cas de gale ou plus**

Réalisé le : / /



Mesures

Fait
(cocher)


Commentaires

POUR LES PATIENTS / RESIDENTS SYMPTOMATIQUES (DES L'APPARITION DES PREMIERS CAS)

 Mise en place des Précautions Complémentaires *Contacts Spécifiques ou éviction*

Maintien en chambre avec prise des repas en chambre

 Mise à disposition de **gants à usage unique et de surblouses à manches longues, à usage unique**, à l'entrée de la chambre

 Mise à disposition de **savon doux + essuie-mains** : Rappel de la nécessité de renforcer l'hygiène des mains au retrait des gants avec **lavage des mains au savon doux + FHA** avant la sortie de la chambre

Traitement du linge selon filière spécifique (cf. fiche technique)

AU NIVEAU DU (DES) SECTEUR(S) CONCERNÉ(S)

Recherche active d'autres cas cliniques parmi les patients / résidents et personnel

Fermeture du « secteur »

Pas d'accès aux plateaux techniques (sauf urgences) et aux activités collectives

Bionettoyage quotidien

 Traitement de l'environnement : mobilier non lavable, coussins, matelas, fauteuils ou canapés avec revêtement en tissus ... (cf. fiche technique) **de tout le secteur**

Utilisation de matériel à usage unique ou dédié, sinon entretien après chaque usage avec un dD ou produit acaricide si matériel reconnu comme vecteur du parasite (brassard de tensiomètre, sangle de lève malade...)

Traitement du linge de l'ensemble du secteur, selon filière spécifique (cf. fiche technique)

TRAITEMENT (cf. fiche technique) AVEC SUIVI NOMINATIF

Traitement des cas

Traitement des résidents/patients contacts

Traitement des personnels/aidants contacts

Traitement des visiteurs contacts (au minimum information et orientation vers médecin traitant)

 Renouvellement du traitement 10 jours après 1^{er} traitement

POUR LE PERSONNEL

Mise à l'écart des soins des personnels symptomatiques avant traitement

Pour les personnels contacts : traitement prophylactique avant le retour au travail

INFORMATION

Information des patients / résidents

Information des visiteurs (affichage...)

Information de la Direction, du médecin du travail si besoin

Information des médecins traitants en ESMS

Information / formation de tous les professionnels, intervenants...

Contacter l'EOH ou l'EMH (si la structure en dispose) pour appui et conseils

SURVEILLANCE

Suivi à l'aide de la feuille de surveillance (courbe épidémique) et tableau de recensement des cas

*Se référer à la fiche technique détaillée « Prévention de la transmission de la gale »